



Le fonctionnement de la protection sociale en France

Quels sont les atouts et les caractéristiques des acteurs de l'assurance de personne ?

Les assurances de personne couvrent les risques inhérents à la vie humaine en fournissant des prestations en cas de maladie, de décès, pour la retraite ou toute autre situation prévue par le contrat.

ANALYSE DE L'EXPERT

Quelles sont les trois grandes catégories d'assurances de personne ?

Les assurances santé

Ce sont les assurances maladie complémentaires (proposées par les mutuelles, les Institutions de Prévoyance...).

Les assurances santé complémentaires (souvent appelées "mutuelle santé") ont pour

objectif de compléter les indemnités versées par la Sécurité sociale en cas d'accident du travail, et de compléter les remboursements versés à l'assuré en cas de soins courants (consultation médicale, pharmacie, etc.), d'hospitalisation, d'interventions dentaires...

Les assurances de prévoyance

Elles offrent une couverture aux personnes physiques face aux aléas de la vie. Elles permettent de protéger l'assuré et éventuellement ses proches en cas de décès, d'incapacité de travail, d'invalidité, de dépendance,

mais également de verser une rente éducation au conjoint et/ou aux enfants.

Les assurances retraite

Elles permettent de compléter les revenus à la retraite. Les prestations sont versées sous forme de rente et/ou de capital. Leur fiscalité au terme est liée à la déductibilité ou non des cotisations. Le contrat peut être collectif (pris dans le cadre de l'entreprise) ou à titre individuel (pris à titre personnel).

Qu'est-ce qu'un Groupe de Protection Sociale ?

Nés en France dans les années 1990, les Groupes de Protection Sociale (GPS) sont apparus à la suite de la transformation des Institutions de Prévoyance (IP) et la répartition des activités "retraite et prévoyance" des caisses de retraite. Un **Groupe de Protection Sociale** rassemble plusieurs organismes contrôlés et gérés par les partenaires sociaux, représentants à la fois des salariés et des employeurs (groupe paritaire). Une partie de leur activité est consacrée à la gestion du régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés Agirc-Arrco.

PRINCIPAUX GROUPES DE PROTECTION SOCIALE EN FRANCE – EN 2025		
Rang	Groupe	Cotisations en affaires directes
1	AG2R La Mondiale	12 800
2	Malakoff Médéric Humanis	6 664
3	Apicil	3 900
4	Pro BTP	3 690

Une autre partie de l'activité des groupes de protection sociale consiste à proposer des solutions en termes de protection sociale

(santé, retraite, prévoyance...) via des institutions de prévoyance, des mutuelles ou des sociétés d'assurances qui leur sont affiliées.

CLASSEMENT DES COMPAGNIES EN ASSURANCES DE PERSONNES EXPRIMÉ EN MILLIARDS €

Compagnies	Vie et capitalisation	Maladie et accidents corporels	Total assurances de personnes	Part de marché
Crédit Agricole Assurances	18 295	2 273	20 568	14,5 %
CNP	12 788	1 382	14 170	10,0 %
Axa France Assurances	9 641	4 134	13 775	9,7 %
Crédit Mutuel	10 153	1 525	11 678	8,2 %
BNP Paribas Cardif	9 921	361	10 282	7,3 %
BPCE	8 718	605	9 323	6,6 %
Société Générale Assurances	7 820	267	8 087	5,7 %
Generali	6 106	1 873	7 979	5,6 %
Allianz	4 084	2 453	6 537	4,6 %

Quelles différences entre GPS et assureurs ?

La gouvernance

- Le paritarisme pour un GPS : ce mode de gestion paritaire est le mode de fonctionnement des organismes chargés de la protection sociale des salariés selon le principe de cogestion (syndicats patronaux et syndicats de salariés).
- Actionnariat pour un assureur : un actionnaire est une personne physique ou morale qui détient des actions auprès d'une société. L'actionnaire qui possède des actions dans

une société a des droits divers sur celle-ci (exemples : le droit de vote, la captation d'une partie des dividendes générés par la société).

Un actionnaire est membre de l'Assemblée générale de la société et peut décider avec ses pairs de son fonctionnement, notamment en ce qui concerne les dirigeants. Il peut participer à la définition de la stratégie de l'entreprise.

La distribution des bénéfices

Elle se fait :

- aux sociétaires ou assurés pour un GPS ou groupe mutualiste ;
- aux actionnaires pour un assureur.

Les valeurs différenciantes pour un GPS

C'est un modèle d'affaires éthique, inclusif et fondé sur le partage de la valeur créée, qui allie performance et solidarité, protection sociale et développement durable au bénéfice des assurés et de la société tout entière.

Une conception solidaire et responsable de l'assurance qui fait d'un GPS un "objet d'intérêt collectif".

Les Français plébiscitent notre système de protection sociale : paritarisme, modèle de gouvernance et valeurs d'un GPS.